

à l'époque avoir vu dans la cellule de Renault « un homme prostré, la tête couverte de bandages ». Son témoignage serait donc corroboré par l'audition de l'industriel, hier après-midi. Mais il faut rappeler que Louis Renault ne portait aucun pansement lorsqu'il est arrivé, après son départ de Fresnes, à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, puis à la clinique Saint-Jean-de-Dieu, où il mourut.

Mme Gouyon, elle, était infirmière à Fresnes. Son témoignage porte sur la semaine du 23 au 30 septembre. Elle nous a déclaré que Louis Renault, scandalisé par son arrestation, avait des crises de dépression très violentes. Il n'acceptait pas la nourriture de la prison : il ne voulait que le riz et le jambon achetés et préparés par Mme Gouyon en personne. Il était hanté par l'idée de quitter Fresnes et passait son temps à enlever sa tenue de prisonnier, une sorte de pyjama.

Quant à M<sup>r</sup> A. B... (ancien député et ancien conseiller municipal), il nous a affirmé avoir vu Louis Renault au début d'octobre. Il était lui-même emprisonné dans une cellule voisine. Un matin, en descendant dans la cour pour la promenade, le gardien lui dit, montrant la porte de Renault : « Il est très mal ! » — « Ouvrez-moi deux minutes », répondit M<sup>r</sup> B... « Je l'ai bien connu avant la guerre, je voudrais lui serrer la main. » Le gardien accepta. Selon M<sup>r</sup> B..., Renault, dans le coma, agonisait sur un grabat. Il ne reconnut pas son visiteur. M<sup>r</sup> B... est formel : le prisonnier ne portait aucun pansement.

## Enfermés à clef dans la chambre

Le juge Baurès a ensuite entendu le docteur Truchot. Celui-ci, chef du service radiologique de l'hôpital Cochin, reçut communication par Mme Louis Renault de la fameuse radiographie prise à travers le cercueil du grand industriel. Il diagnostiqua : « Fracture de la première vertèbre cervicale. »

Voici comment cette radiographie (qui est à l'origine de

dont les affirmations ne sauraient être mises en doute. C'est un document indiscutable. »

## « Aucune trace de violence apparente »

On sait pourtant que les quatre médecins légistes qui pratiquèrent lundi après-midi l'autopsie de Louis Renault ont déclaré formellement que le corps de l'industriel ne présentait « aucune trace de violence apparente ». Comment expliquer cette contradiction ?

On a supposé que la tache interprétée sur la radio comme une fracture avait pu être provoquée, sur la plaque sensible, par un défaut de la feuille de zinc dont était tapissé l'intérieur du cercueil de chêne. En tout état de cause, les médecins légistes pratiqueront, cette semaine, de nouveaux examens radiologiques, tandis que, de son côté, le juge Baurès examinera avec plusieurs radiologues la plaque prise par le Dr Rollot-Lapointe.

## Le témoignage de frère Thomas

M. Baurès procédera à deux autres auditions : celles des frères Noël et Thomas, les religieux qui assistèrent, dans une petite chambre de la clinique Saint-Jean-de-Dieu, à l'agonie et à la mort de Louis Renault.

Interrogé le 25 janvier dernier par l'un de nos reporters, le frère Thomas avait alors déclaré : « A peine entré chez nous, il a fallu attacher Renault sur son lit. Il était très agité. Il fallait le veiller jour et nuit. »

Entré à la clinique le 17 octobre, Renault mourut le 24, à 6 heures du matin. Diagnostic de l'administration pénitentiaire : crise d'urémie. Diagnostic des médecins de la clinique : hémorragie méningée. Quant au docteur Paul, dont le juge Baurès a retrouvé le rapport du 28 octobre 1944 sur la mort de Louis Renault, il diagnostiquait « Hémorragie cérébrale due à des troubles cardio-vasculaires. » Il semble que les symptômes présentés par Renault tout au long de son agonie n'aient pas été ceux d'une crise d'urémie classique, que caractérise un état de torpeur. Mais il y a un autre état urémique, dit « crise aiguë », qui se traduit, lui, par une violente agitation. Le taux d'urée provoquant cette crise aiguë et mortelle est d'environ 2 grammes par litre de sang, alors que les derniers sondages révélèrent que le taux d'urée de Louis Renault était de 0 gr. 60 par litre.

Les résultats définitifs de l'autopsie et de l'analyse des restes de Louis Renault ne seront connus qu'à la fin de la semaine. Il est naturellement impossible de les préjuger. Mais M. Baurès veut évidemment avoir à sa disposition le plus d'éléments précis possibles si le rapport final des médecins légistes implique la poursuite de l'enquête.